



Bienvenue à la Ville de Mirabel!

Tu souhaites faire partie d'une municipalité dynamique et en pleine expansion?
Tu aimes travailler dans un environnement qui favorise la collaboration et le travail d'équipe?
Les défis te motivent et tu aimes faire avancer les choses?
Ça tombe bien, nous sommes à la recherche d'une perle!

Comptant près de 65 000 citoyens, parmi les plus jeunes de la province, Mirabel est la 18e ville en importance au Québec et est reconnue pour la qualité de vie, les grands espaces et la proximité de la nature.
Viens rejoindre une municipalité pleine de vie, on a hâte de te parler!

À Mirabel, on M la vie!

Technicien en support informatique

Titre du poste : Technicien en support informatique
Service : Technologies de l'information
Domaine d'emploi : Informatique
Statut : Personne salariée régulière à temps complet
Nombre de poste : 1
Numéro de concours : J0125-0603
Date d'affichage : Le 21 janvier 2025
Date de fin d'affichage : Le 4 février 2025

Nature du travail :

La Ville de Mirabel est à la recherche d'une personne autonome pour remplir la fonction de technicien en support informatique à titre de personne salariée régulière au Service des technologies de l'information.

Relevant du chef - technologies de l'information, le titulaire:

- Assure le support aux usagers dans l'utilisation des applications et la résolution des problèmes reliés au matériel et logiciels informatiques;
- Effectue la configuration et l'installation des micro-ordinateurs, des logiciels, des imprimantes et des applications corporatives;
- Propose, prépare et offre des séances de formations aux usagers sur les logiciels bureautiques;
- S'occupe de l'inventaire des équipements et des applications informatiques;
- Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en informatique;
- Posséder un minimum d'une année d'expérience pertinente;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- Avoir une approche client;
- Aptitudes et traits de personnalité appropriés, tels que l'entregent, la débrouillardise et l'autonomie.

Horaire de travail :

Les heures de travail sont de trente-trois (33) heures et quarante-cinq (45) minutes par semaine réparties du lundi au jeudi, de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h 45, et le vendredi de 8 h 15 à 12 h.

Conditions de travail :

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Plus spécifiquement, vous bénéficierez :

- D'un milieu dynamique et d'une ambiance de travail formidable;
- D'un horaire de base de quatre jours et demi par semaine (4,5 jours);
- D'un programme d'aide aux employés et à leur famille;
- D'un régime d'assurance collective;
- D'un régime de retraite à prestation déterminées avec une contribution de l'employeur;

- De plusieurs congés fériés incluant la période du 24 décembre au 3 janvier inclusivement;
- De banques de congés mobiles, maladie et de vacances.

Le taux horaire de l'échelon 1 est de 30,75\$ et de l'échelon 7 de 36,84\$.

INSCRIPTION

Pour visualiser l'offre d'emploi, veuillez suivre le lien hypertexte suivant :

<https://clients.njoyn.com/CL4/xweb/xweb.asp?tbtoken=ZVlaRhhfDVAfZnd5NyZQEU9OAmAsaVUudFRMIS4IDXifXTAfLUEZcGN3cUIYGhJTTnVgF3Y%3D&chk=ZVpaShM%3D&clid=71754&page=jobdetails&jobid=J0125-0603&BRID=EX399439&SBDID=1&LANG=2>

Pour postuler, vous devez au préalable créer votre profil dans la section « Mon Profil » avant la date de fin d'affichage et appuyer sur le bouton « Postuler maintenant » au bas de l'écran. Toutes les demandes d'emploi doivent être soumises via le site Internet de la Ville de Mirabel et être accompagnées d'une lettre expliquant votre intérêt pour ce poste. Toute candidature incomplète ou reçue par courriel, par télécopieur ou par courrier sera refusée.

La Ville de Mirabel propose un environnement de travail où le respect, la diversité, l'équité et l'inclusion sont des valeurs premières. Nous invitons toutes personnes qualifiées à présenter leur candidature, en particulier les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap. Également, n'hésitez pas à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invités à un processus de sélection.

Veillez noter que le genre masculin est utilisé dans l'unique but d'en alléger la lecture. Nous ne communiquerons qu'avec les candidats retenus en entrevue.